



Les services de l'Etat dans les Bouches-du-Rhône attentifs à la situation de l'entreprise Fibre Excellence

Les services de l'Etat sont particulièrement attentifs à la situation de l'entreprise Fibre Excellence Tarascon où un mouvement social entrave le fonctionnement de l'usine depuis le lundi 21 septembre alors que la société traverse un contexte économique particulièrement difficile.

Cette usine de production de pâte à papier joue un rôle important pour le territoire, pour les 280 personnes qu'elle emploie, et pour les très nombreux travailleurs indirects de la filière bois, notamment forestiers, qui ont besoin de ce débouché pour leur propre activité. Il présente également des enjeux significatifs au plan environnemental. Sa mise à l'arrêt par une fraction minoritaire des salariés a un impact économique très significatif sur l'activité forestière régionale, déjà durement touchée par la crise sanitaire.

Les services de l'Etat ont renouvelé auprès de la direction de l'entreprise leur disponibilité pour favoriser l'émergence d'un accord autour du financement des projets envisagés pour le site, en lien avec des crédateurs publics comme privés. Cela permettrait l'installation d'une nouvelle turbine sur le site contribuant à des conditions d'approvisionnement en énergie aidant au maintien d'une activité industrielle pérenne. Ce schéma est complexe à mettre en œuvre : la confiance commune dans l'outil industriel et ses salariés est primordiale pour espérer trouver un accord.

Pour donner toutes ses chances au site, et pour pouvoir envisager ensemble les solutions les plus pertinentes pour son avenir et la maîtrise de son impact environnemental, il est fondamental que chacune des parties prenantes œuvre pour une solution globale et équilibrée permettant la reprise de son activité. L'Etat appelle donc toutes les parties prenantes à prendre leurs responsabilités afin que, dans le consensus, l'activité puisse redémarrer et qu'une pérennité de celle-ci puisse être envisagée, tout en permettant la poursuite du dialogue social dans un contexte constructif.

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

Service Régional de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr

